N° 361 — 25e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Samedi 27 Décembre 1913

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Daubenton, 28.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

Concours de Mots

ORGANISÉ PAR

Le « Progrès du Nord »

AUJOURD'HUI :

Lisez le 57e Feuilleton
Reconstituez le 57e mot
Découpez le 57e bon

La Réforme Electorale

Au groupe de la Chambre

On communiquait hier dans la soirée la délibération suivante :

Le bureau du groupe de la réforme électorale et de la R. P., ayant appris que la Commission sénatoriale avait été saisie par un des membres du Sénat d'une proposition tendant à établir le vote supplémentaire,

Croit remplir un devoir de loyauté envers le Parlement et le pays en déclarant dès maintenant, sans aucun esprit d'intransigeance, mais pour éviter tout malentendu, que cette prétendue transaction lui paraît absolument inacceptable pour les raisons suivantes :

1° Bien loin d'aider à ce qui est l'objet essentiel de la réforme électorale, c'est-à-dire l'organisation des partis, cette combinaison tend à les désorganiser en poussant plus que jamais entre à la lutte entre les divers candidats d'une même liste et les divers arrondissements d'un même département ;

2° Elle livre tous les résultats au hasard ou à l'artifice, car il a été démontré que, suivant la répartition des voix supplémentaires, une minorité même très forte pourrait n'avoir aucune représentation ou qu'au contraire elle pourrait emporter la majorité des sièges ;

3° En outre, il pourrait arriver qu'un candidat par son autorité personnelle appelât sur son nom tous les suffrages supplémentaires et diminuât ainsi par sa valeur même les chances de succès de sa liste ;

4° Enfin elle constitue un trompe-l'œil car, introduite sous le prétexte de faire respecter les droits de la majorité, elle substitue une majorité artificielle des suffrages à une majorité réelle des citoyens.

C'est pourquoi le bureau du groupe estime que si le Sénat juge insuffisant l'effort considérable de conciliation déjà tenté par la Chambre, ce n'est pas dans la voie du vote supplémentaire que la transaction doit être cherchée, mais plutôt dans des suggestions émanant de proportionnalistes ou de majoritaires, notamment de MM. Henry Béranger, Debierre, Augagneur, J.-L. Breton, d'autres encore, lesquelles pourraient donner matière à une conversation utile et susceptible d'aboutir rapidement.

Le Rapide de Lille

A FAILLI DÉRAILLER sur le pont de Laversines

Grâce à l'esprit de décision et au sang-froid de M. Caillies, chef de gare à Creil, une grave catastrophe a été évitée mardi soir.

Le mécanicien du train 126 qui quitte Creil pour Paris à 8 h. 58, remarqua quelque chose d'anormal dans les rails, au pont de Laversines, à deux kilomètres de Creil. Dès son arrivée à Chantilly, il en avisa le chef de gare qui prévint son collègue de Creil.

Ce dernier fit immédiatement mettre les signaux à l'arrêt absolu, car on attendait le rapide de Lille qui brûle Creil à 90 à l'heure. Puis sur une machine haut le pied, M. Caillies se rendit au pont de Laversines qui traverse l'Oise.

Le nuit était noire. La machine était à l'allure d'un homme au pas. Un craquement se fit entendre sous la machine était au milieu du pont. La locomotive venait de dérailler.

Un rapide examen de la voie permit de constater qu'un rail était brisé en plusieurs endroits et que même un fragment de deux mètres cinq centimètres était disloqué.

M. Caillies fit aussitôt venir le matériel du secours et détourna le rapide de Lille par la ligne de Beaumont et Pontoise. Les autres trains circulèrent à voie unique jusqu'à deux heures du matin. A ce moment, les réparations furent terminées.

Une enquête minutieuse a été immédiatement prescrite, car l'état des voies étant très souvent contrôlé on ne s'explique pas comment ce rail a pu être brisé.

On ne sait à quoi attribuer cet accident : froid ou malveillance.

La réunion de la rue d'Enghien

« Le Temps » publie hier soir la note suivante :

« La réunion d'un certain nombre de membres républicains des deux Chambres convoquée ce soir rue d'Enghien n'est qu'une réunion préparatoire. Plusieurs membres du Parlement qui n'ont pas été invités ce soir, recevront une convocation pour la prochaine réunion. »

L'AURONS-NOUS ?

— « Avez-vous trouvé le mot aujourd'hui ? » Ainsi s'abordent les lecteurs du *Progrès du Nord* depuis que l'ami Foubert s'est avisé de leur tendre sur un pleteau : coffre-fort, piano, motocyclette, chambre à coucher, bicyclettes, machines à coudre et le reste. C'est par une interrogation à peu près semblable que nos parlementaires se saluent quand ils se rencontrent. — « L'aurons-nous ? » se demandent-ils entre eux et la vérité m'oblige à dire qu'il est beaucoup plus facile à un lecteur du *Progrès* de reconstituer un mot incomplet qu'à un député de trouver une réponse à « l'aurons-nous » indiscret.

Les députés ignorant à quella sauce ils seront élus... ou battus, il va de soi que les électeurs l'ignorent encore davantage, si c'est possible, au sorte que la question de la réforme électorale c'est un peu comme un combat de nègres sous un tunnel. Quand on veut l'examiner, on voit du noir dans le milieu et du noir autour.

Soyons justes. Ce n'est pas la faute à nos députés. Il y a à la Chambre 330 partisans du scrutin de liste avec représentation des minorités. Seulement, la moitié du Sénat plus quelques voix n'en veut pas ou du moins n'en voulait pas. Que sont devenues les quelques voix en question ? Ont-elles compris qu'il serait imprudent de laisser s'engager la prochaine bataille électorale sur une équivoque ? A quatre mois des élections, on conviendra qu'il serait urgent de le savoir.

Dans l'obscurité où nous nous débattons, l'avis du gouvernement eût été intéressant à connaître. Or, ce ne sera pas manquer de déférence au gouvernement que d'émettre de légers doutes sur la netteté de sa desseine en cette matière après la conversation engagée l'autre jour entre M. Doumergue et la commission sénatoriale du suffrage universel.

Par son dernier vote, la Chambre a chargé M. Doumergue de soutenir devant le Sénat la représentation des minorités. Mais qui dit représentation des minorités dit quotient et qui dit quotient se fâcha avec la commission du Sénat puisque la commission a fait sienne la motion de M. Paytral, lequelle étant une affirmation tranchante du majoritarisme constitue une condamnation sans appel du quotient.

— « Faites donner la garde ! » s'est écrié M. Doumergue. Et M. Meujan est arrivé à cheval sur son système à moins que ce ne soit le système qui soit arrivé à cheval sur M. Maujan.

Quel admirable cuisinier que M. Meujan ! C'est, je crois, le seul homme de France qui soit capable de faire mijoter dans la même mermite le dieu majoritaire et le diable proportionnaliste, l'eau de la moitié plus un et le feu du quotient. Si jamais sa mixture était offerte à la France électorale et que la France électorale en mange, je crains qu'elle ne soit frappée d'une dyspepsie inguérissable.

Si on l'écoutait — ou plutôt si l'on écoutait M. Doumergue qui s'est chargé de présenter le monstre en liberté — l'électeur aurait désormais autant de suffrages qu'il y a de députés à élire plus na voix supplémentaire dont il nsarait sesion ses goûts en faveur d'un des candidats de sa liste. Il en résulterait fatalement des résultats extravagants. En veut-on un exemple mis en lumière par M. Reinech, vice-président de la commission du suffrage universel.

a Soit une circonscription ayant à élire trois députés, quatre listes sont en présence. La première liste appartient à l'opinion qui a la majorité et ses partisans, voulent faire passer leurs trois candidats, ne souligneront aucun nom. Les électeurs des trois autres listes, qui sont la minorité, reçoivent l'avis de souligner la pramier nom de leurs listes et ils se conforment à cet avis. Le scrutin donna les résultats suivants :

	LISTE A	LISTE B	LISTE C	LISTE D
X..	17.000 voix	12.000 voix	11.000 voix	9.000 voix
Y..	16.800 —	11.000 —	10.000 —	8.000 —
Z..	16.500 —	10.000 —	9.000 —	7.000 —

« Le premier candidat de la liste B dont le nom a été souligné obtient 13.000 x 2 = 26.000 voix ;

« Le premier candidat de la liste C obtient 11.000 x 2 = 22.000 voix ;

« Le premier candidat de la liste D obtient 9.000 x 2 = 18.000 voix.

« Ils sont tous trois élus et aucun des candidats de la liste A, qui a eu la majorité des suffrages n'est nommé ».

On avouera que comme résultat c'est déjà joli et ce n'est pas sans un certain malaise qu'on prévoit les tactiques savantes qui seront employées afin de faire rendre au vote supplémentaire son maximum. Enfin, on ne peut s'empêcher de songer qu'au bout du compte ce sont surtout les partis d'opposition, toujours plus disciplinés, qui bénéficieront de ces tactiques et qua selon le mot du vice-président de la commission du suffrage universel le système de M. Maujan est un système minoritaire.

La vérité, c'est qu'en matière de réforme électorale comme en toute autre matière, il faut, pour trouver une solution, avoir d'abord envie de la trouvar. Cette envie, c'est probablement ce qui manque le plus à ceux qui rêvant de mirer le principe majoritaire au quotient, s'appliquent à accorder les contraires et à concilier les inconciliables.

Cependant, les électeurs, qui eux n'ont aucune raison pour ne pas rester fidèles au bon sens, s'étonnent de ce que le Parlement qui a une opinion sur les plus graves sujets ne puisse arriver à se mettre d'accord sur une solution susceptible de sauvegarder le droit des partis à la justice électorale et il trouveraît plus convenable de recevoir la réforme des mains de ses représentants que d'être obligé de l'imposer lui-même à ses représentants au mois de mai prochain.

MARTIN-MAMY.

AU JOUR LE JOUR

La Marine Marchande

On a les meilleures nouvelles de la santé de la Marine marchande. Il faut bien constater que depuis de longues années son état n'était pas florissant. Elle languissait, la pauvre, et plus récemment la maladie à la mode la gagne : elle devint acrarthésique. Il y avait de quoi. Tant de docteurs s'empressaient autour d'elle que sa santé dépendait de plus en plus précaire. Purgée par celui-ci, saignée par celui-là, elle revivait peu à peu le nez au retirer d'elle au moment même où ses propres enfants lui cherchaient de méchantes querelles. Mais les médecins à bonnets pointus s'obstinaient à l'ausculter et à la médicamenter, sans qu'aucun fut d'accord sur son cas et, chose remarquable, aucun d'eux n'était destiné par sa spécialité à donner son avis sur le mal dont elle était atteinte. Finances, Travaux publics, Commerce, Intérieur et Marine de Guerre se disputaient la gloire d'une cure merveilleuse qui jamais ne venait.

Enfin l'on s'avise un jour d'appeler auprès d'elle quelqu'un qui sait où gisait le mal et qui se préoccupait de ne la pas soigner pour une maladie de foie quand le cœur seul était atteint.

En un mot, il avait été créé un sous-secrétariat d'Etat à la Marine marchande si l'on décida de réunir ses différents services épars dans tous les ministères. C'est ainsi que M. de Monzie vint, fit d'excellents besoins et prenait récemment à Dunkerque des engagements qui donnaient à notre grand port du Nord les meilleurs espoirs.

Mais une crise survint et M. de Monzie tomba sans avoir achevé son œuvre.

Que ses travaux eussent été profitables à notre marine marchande, nous n'en voulons d'autre garant que M. Afam, qui a remplacé M. de Monzie : « Je suis stupéfait, disait-il, il y a deux jours, à un journaliste, des résultats obtenus en huit mois par M. de Monzie ».

Il est trop avertit pour laisser périclitter l'œuvre de relèvement de son prédécesseur.

La cure d'air, de grand air auquel on soumet à présent la malade promet le rétablissement complet : « La famille de la Marine marchande s'est pas encore réunie au complet, a dit M. Afam, autour du même foyer, mais c'est déjà beaucoup d'avoir créé ce qui est ici ».

Espérons que la réunion complète n'est plus qu'une affaire de peu de temps. Et l'on verra alors la guérison marcher à pas de géants.

CH. DE LA RUE.

ECHOS

La leçon de français.

Lorsqu'il était enfant, l'oncle Hansi avait déjà ce bon sourire qui donne à son visage pacifiqué d'Alsacien un air de bonhomie railleuse. Au collège, sous les professeurs allemands, son sourire bien des fois le fit punir, mais il lui servit aussi bien souvent.

Un jour que le professeur de français — et quel français ! — faisait sa leçon à des élèves qui savaient pu être ses maîtres, il leur apprit la différence qui existe entre « un maison » et « une chaîsea ».

L'élève Hansi sourit... Aussitôt une punition tomba, mais le petit Alsacien refusant de s'incliner devant cette injustice répondit au professeur que en faute de français était assez grosse pour faire sourire.

Depuis, le professeur de français fut sévère, mais inquiet. Dès qu'il prononçait un mot, il glissait un regard interrogateur vers l'élève et, si celui-ci sourait, vjte il rectifiait, Or, Hansi sourait toujours.

Et pendant des années, Herr Professor apprit aux petits Alsaciens ennuyés qu'il fallait dire la lune, le soleil, et le tarte aux marrons l'aime...

Une Première à Lille

Le Château de la Brêtèche

Mardi prochain, nous aurons, sur notre scène lyrique, une intéressante première. Nous entendrons, en effet, *Le Château de la Brêtèche*, un drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux, dont le livret a été écrit par MM. Paul Milliet et Jacques Dor, et la partition composée par M. Albert Dupuis, le directeur du Conservatoire de Verviers, le frère de notre sympathique chef d'orchestre.

Pour préparer nos lecteurs à mieux suivre cette représentation, nous étudierons aujourd'hui le drame ; demain, après avoir assisté à la répétition générale, nous essayerons d'analyser la partition, d'en montrer l'original beauté.

Le drame, bref et poignant, est emprunté à un court récit qua l'auteur de la *Comédie Humaine* prête à l'un de ses personnages, dans une *Autre étude de femme* à la fin de ses *Scènes de la vie privée*. C'est une esquisse t'un Balzac que j'aima tout particulièrement, la Balzac sobre et concis, qui ne s'attarde ni en digressions ni en dissertations, qui ouvre les voies à un art où plus tard passeront maîtres Prosper Mérimée et Guy de Maupassant. C'est tout un roman, dans les dimensions d'une nouvelle ; les personnages ne sont pas analysés, anatomisés ; mais leurs actes révèlent leur état d'âme. Et surtout, nous pouvons, les voyant agir, expliquer par nos propres sentiments, leurs décisions promptes ; or c'est peut-être en ce que nous superposons de nous-mêmes aux inventions de certains écrivains que consiste la poésie : celle-ci n'est-elle pas, en effet, la bride lâchée à notre imagination, la champ ouvert à notre fantaisie ? Le délicat plaisir, en vérité, d'illustrer une faible donnée de ses propres émotions, de retrouver en soi des espérances qui furent douces, même des tristesses dont la temps a dilué l'amertume. Comme nous, nous donnons volontiers au poète ou au romancier, qui nous permet de reprendre au passé et de revivre idéalisée notre vie antérieure !

Nous sommes à Vendôme, au temps du Premier Empire, pendant la terrible guerre à Espagne. Un officier espagnol, prisonnier sur parole, rencontre la comtesse de Merret à l'église, devient amoureux d'elle, en est aimé. Le jour où pour la première fois elle la reçoit au château de la Grande Brêtèche, où elle reçoit son avec, le comte survient. Elle pousse de Feredia dans un cabinet. Le comte l'a va. Nonobstant le serment de la comtesse, qui jure que personne n'est là, il fait murer le cabinet, et la comtesse, avec ses yeux d'où son mari, aveugle, désespérée, à la lente agonie de l'homme dont elle cause la perte...

Il ne semblait pas que ce drame brel, qui rappelle sur « skelches » du théâtre contemporain pût devenir « musical ». Cependant, donc MM. Milliet et Dor en ont-ils conçu une adaptation qui pût prêter à cet essor vers le rêve qu'exige la symphonie ?

Le lir acte, avec le maximum de dialogue qui doit servir d'exposition, est disposé en un tableau, ou plutôt en un cadre, élargi aux dimensions d'une belle fresque musicale. C'est Pâques fleuries. On sort de l'église où Férédia aperçut la comtesse et reconnut en elle le visage de sa destinée. — Sur la place, la comtesse laisse tomber sa branche de buis bénit. Férédia la remasse et la porte à ses lèvres : et ce gracieux symbole, que traduira l'orchestre, suffit à témoigner d'un amour, qui sera « fort comme la mort ».

Une soirée chez le comte. Férédia, invité, apprend que celle qu'il aime, est la femme d'un autre. Il veut fuir. D'un mot poli, la comtesse l'arrête. Et dans un long dialogue, poétiquement nuancé, très dramatiquement ordonné, Férédia confesse sa passion, et la comtesse, tout en lui laissant comprendre qu'elle l'aime, déclare qu'elle restera fidèle à son devoir. Cependant que pour mettre le comble à la douleur de l'officier, les invités se réjouissent d'une nouvelle victoire de l'Empereur.

Résolu à s'évader, Férédia a obtenu de la comtesse un entretien suprême. La séparation prochaine précipite les mutuels aveux. Les lèvres se scellent en un baiser. Survient le comte, qui a tout deviné. Il fait murer le cabinet où s'est réfugié Férédia, où la comtesse a juré qu'il n'y avait personne...

Le comte est implacable. Ea vain, en larmes lui a répété sous serment qu'il fait mourir un innocent. Des doutes, cependant, le tourmentent. Et la comtesse se meurt de désespoir, de regrets. La voici, moribonde, extasiée. Se rappelant les Pâques fleuries, elle répand des fleurs devant le mur derrière lequel agonise celui qu'elle appelle son fiancé. Et elle expire, pour s'unir dans l'éternité, telle Yseult avec Tristan, à celui qui lui révèle l'immortel amour...

Ce scénario rapide à l'émotion sans cesse grandissante, cette ascension haletante vers la mort, épreuve décisive de l'amour, est un admirable thème pour un poète-musicien. J'essayerai, demain, de montrer que la partition qui en est inspirée est une des plus parfaites compositions de l'école contemporaine.

(A suivre). *MEDERIC DUFOUR.*

Les nouvelles casernes

La Commission sénatoriale des finances, réunie hier sous la présidence de M. Peytral, a entendu M. Noulens, ministre de la guerre.

Le ministre a avisé la Commission que les crédits pour la construction des casernements étant épuisés, il se trouvait dans l'obligation de poursuivre les travaux avant le vote de nouveaux crédits.

Le Ministre des finances turc

A PARIS

Rifaat bey, ministre des finances turc, est parti de Vienne pour Paris, après s'être entretenu avec Djavid bey qui se rend à Constantinople. Il est probable que Djavid bey suivra de près Rifaat bey à Paris.

ENQUÊTES ET INTERVIEWS

LENDEMAINS DE FÊTE

Une visite au Mont-de-Piété de Lille

Le Mont-de-Piété de Lille.

En tristesse succède aux lendemains de fête enveloppe la ville. Après la trêve de Noël, chacun a repris la tâche du toujours. Mais il semble que le fardeau des soucis quotidien, pèse plus lourdement sur les épaules. Et j'journaliste à qui est réservée la mission redoutable de renseigner et de distraire ses contemporains, se mêle aux passants affairés. Il traverse d'un pas décidé la Grande Place pleine de cris confus. Il s'engage sur la rue Grande-Chausée. Voici la place Saint-Martin...

— « Le Mont-de-Piété, s'il vous plaît, Monsieur ?

— Marchez droit devant vous, puis tournez. Prenez la seconde rue à droite. Mais vous arrivez bien tard, jeune homme ! »

Et le passant s'éloigne en ricanant.

Rue des Tours. Cette grande bâtisse grise, ces hauts murs lépreux qui s'élancent déjà dans l'ombre de cinq heures. C'est bien ici... Entrons.

Le couloir franchi, le visiteur erre, désemparé, le long les guichets fermés. La mélancolie qui s'exhale du lieu le gagne peu à peu.

« Voici, songe-t-il, le refuge de tous les camarades désargentés. Ces mansardes que le heurte du coude sont chargées de sensibilité, comme a dit je ne sais plus qui. Elles ont vu passer la femme pauvre et jolie qui a eu des malheurs, l'honnête ouvrier dont les enfants n'ont plus de pain... »

Lieux communs, lieux communs amers... Et l'enquêteur sourit. Mais il n'a plus le courage de railler. Il suffit qu'un peu de vrai désespoir ait échoué entre ces murs...

Mais un employé survient qui interrompt d'une phrase polie et courtoise ce vagabondage sentimental.

⁂

« — Une enquête sur le Mont-de-Piété ? Vous voulez vous placer au point de vue anecdotique et pittoresque...

Mais le pittoresque abonde dans notre établissement, après les fêtes surtout.

Attendez les premiers jours de janvier. Ce sera la ruée. Vous verrez s'amoncelier les bijoux et les vêtements. Car c'est après les fêtes que le nombre des engagements s'élève.

Avant les fêtes, on « dégage ». Ces derniers jours, chacun se précipitait pour reprendre une parure, un manteau, tout ce qui n'est pas indispensable et tout ce que l'on aime à produire dans le dessein d'éblouir le voisin.

Le jour de l'An passé, tout cela nous revendra. On aura dépensé beaucoup d'argent. Il faudra rétablir l'équilibre compris du budget. Et puis on n'aura plus besoin de se montrer.

Nous pourrions nous dispenser de consulter le calendrier pour connaître la date des fêtes. La marche de nos affaires se charge seul bien de nous renseigner.

Vous voulez savoir comment on s'y prend pour « engager » un objet ?

C'est très simple. Nos bureaux sont ouverts de 8 heures et demie à midi et de deux heures et demie à quatre heures et demie. Le client se présente à un des guichets du pavillon des marchandises. Un « expertateur » examine celle-ci et arrête le montant du prêt. Le client passe à un second guichet où il décline son nom, prénoms et quartier. La « suppositaire » n'est alors devenue. Le client n'a plus qu'à le tendre au guichet du caissier qui le paie en bon argent.

Les personnes qui ont des scrupules qui redoutent les regards importuns sont reçues dans un bureau spécial.

« Sécurité et discrétion, telle est la devise de la maison. Nous ne prêtons jamais plus de 10,000 francs à la même personne. Tout à votre service...

— Mille merciés. Mais 10,000 francs, c'est une somme, et je ne crois pas que vous ayez beaucoup de clients à ce taux là. Je voudrais que vous me parliez des petits, des tout petits...

— Nos meilleurs clients (et ils sont de l'employé s'attendrit). Songez, Monsieur, qu'on nous apporte des draps de lit, des couvertures, des chemises, parfaitement des chemises, en échange desquelles nous remettons deux francs, un franc cinquante, un franc... Sommes dérisoires, n'est-ce pas ? plus dérisoires encore quand on en déduit le gain des commissionnaires...

A côté des « habitués », qui trouvent chez nous comme chez eux, il y a les indécis et les timides qu'une insurmontable angoisse paralyse au seuil de notre maison. Ces malheureux s'adressent en désespoir de cause, à des intermédiaires, toujours aux aguets, qui leur réclament deux fois cinq sous : cinq sous pour l'aller, cinq sous pour le retour.

Et voilà dix sous de perdus. Et ces dix sous représentent souvent le lieu du prêt. Fort heureusement, les experts s'aperçoivent d'année en année. Le public s'éduque. Il finit par comprendre qu'il n'y a aucun déshonneur à n'avoir pas d'argent. L'accueil que nous lui réservons le rassure. Nos clients en ne croisent dans les couloirs, n'ont plus cette attitude gênée de jadis. Ils échangent des sourires complices où il y a de l'indulgence et de la douceur. Ils ont l'air de se dire : « Tiens, toi aussi... Comme on se retrouve ». Une sympathie s'établit. Des amitiés s'ébauchent. Et on n'est pas si difficile à nous. Quand l'enquêteur sortit, le mot lui vint spontanément. Et il se retourna vers la façade de la grande maison qu'éclairait timidement la pâle rayon du jour, et le salua d'un geste large, grave.

P.T.-P.

A la Chambre des Députés

De l'Indigénat aux douzièmes provisoires

et à la catastrophe de Melun.

SÉANCE DU MATIN

La séance est ouverte à 9 heures 15, sous la présidence de M. Pasch.

L'ordre du jour appelle la suite du débat sur l'indigénat.

MM. Raoul Péret et Lutaud sont au banc du gouvernement.

Quatre députés sont présents : MM. Rozet, Dréant, Sibille et d'Alissagaray, en plus de M. Broussais, qui a la parole pour continuer son discours interrompu.

On attend quelques minutes, pendant lesquelles arrivent MM. Thomson et Cuttoli ; après quoi M. Broussais s'applique à réfuter les critiques adressées par les précédents orateurs à notre politique algérienne. Il dit que l'on a été du mécontentement des indigènes algériens est très exagéré et ne peut porter préjudice à notre influence. Ils étaient à ce point opprimés, n'ayant pas déjà recouru aux moyens violents. Les et assassinats, qu'on prétexte les indigènes de l'Inde et de la Cochinchine ?

L'orateur étudie la question relative à l'émigration forestier. Pour la naturalisation,